

Le réseau fixe de télé-relevé des compteurs



Le radio relevé permet de :

- Transmettre les informations du compteur grâce à un module électronique sur le compteur
- Collecter à distance l'ensemble des informations fournies par les compteurs
- Pouvoir surveiller et détecter des anomalies de consommation ou hydrauliques
- Offrir de nouveaux services aux clients du service d'eau, dans le cas particulier du mode « fixe »

OBJECTIFS

Améliorer le service public de distribution d'eau

- En améliorant la qualité du service
 - *Connaissance à distance des volumes consommés*
 - *Supervision des risques de pollution par retours d'eau*
 - *Possibilité de rythme de facturation plus souple*
- En adaptant le service public pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires
 - *Application de la loi SRU*
- En modernisant le parc compteur
 - *Renouvellement et mise à jour du parc*
- En contribuant à la préservation de la ressource
 - *Par une augmentation de la fréquence de calcul du rendement de réseau*

Améliorer le confort du client

- Un relevé à distance :
 - *Pas de dérangement du client*

- Une facturation sur le réel :
 - *Pas d'index estimé*
- Une meilleure information pour le client :
 - *intégration de l'ensemble des informations issues du radio relevé dans tous les canaux de la relation client : Centre Service Clients, courriers, accès aux données via une interface Web (mode fixe)*

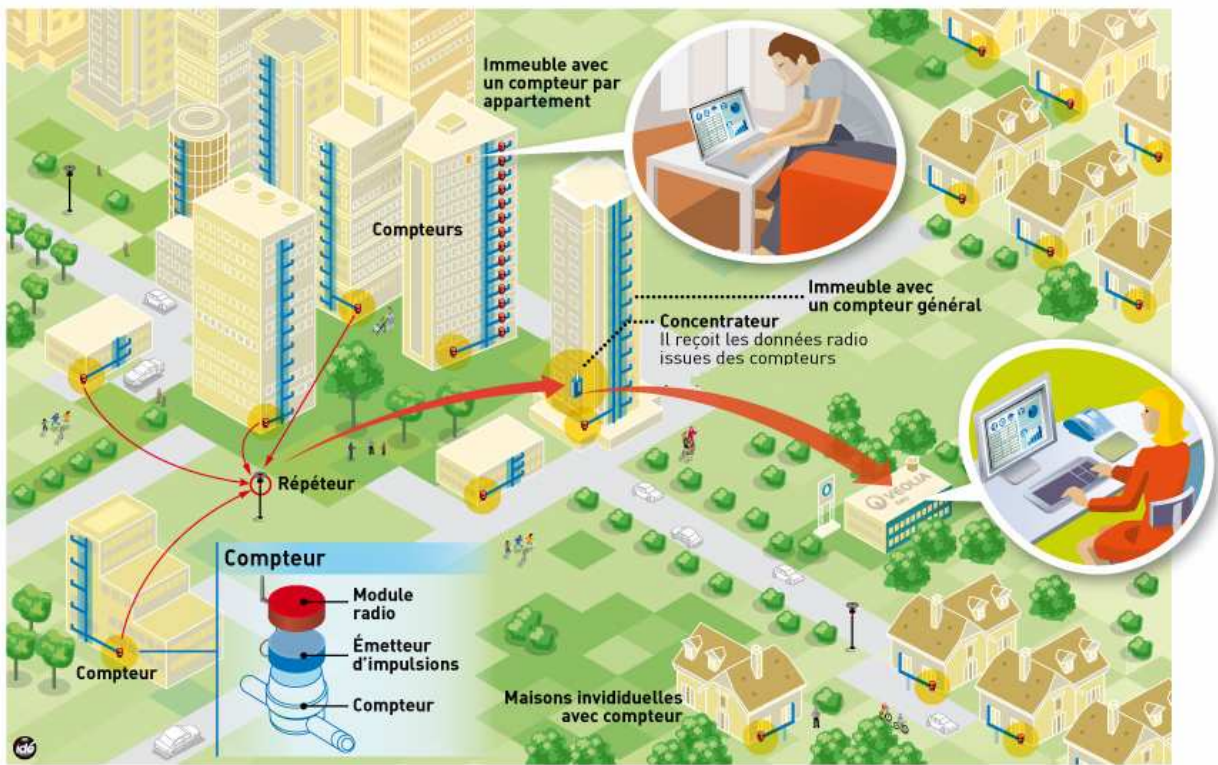
Offrir de nouveaux services

Pour les abonnés du service qui le souhaitent, moyennant un abonnement, le télé-relevé permet d'accéder aux services suivants via notre portail Service-client.veoliaeau.fr :

- *L'accès à son index par informatique*
- *Un meilleur contrôle de ses consommations d'eau*
- *Consultation via internet : pas de logiciel spécifique à installer*
- *Interface web intuitive*
- *Consommations mensuelles*
- *Consommations et index journaliers*
- *Possibilité d'export de données*
- *Alerte via Email ou SMS en cas de dérive par rapport à des seuils paramétrés par le client lui-même.*



DESCRIPTION DU RESEAU FIXE DE TELERELEVE



Module Radio



Le répéteur



Le concentrateur



Les fiches techniques sont jointes en annexe

AVANTAGES DE LA SOLUTION VEOLIA EAU

Innocuité des ondes radio

● 3 facteurs :

● Puissance d'émission :

Les modules radio sont au minimum 1 million de fois moins dangereux que les téléphones portables

● Distance par rapport aux personnes :

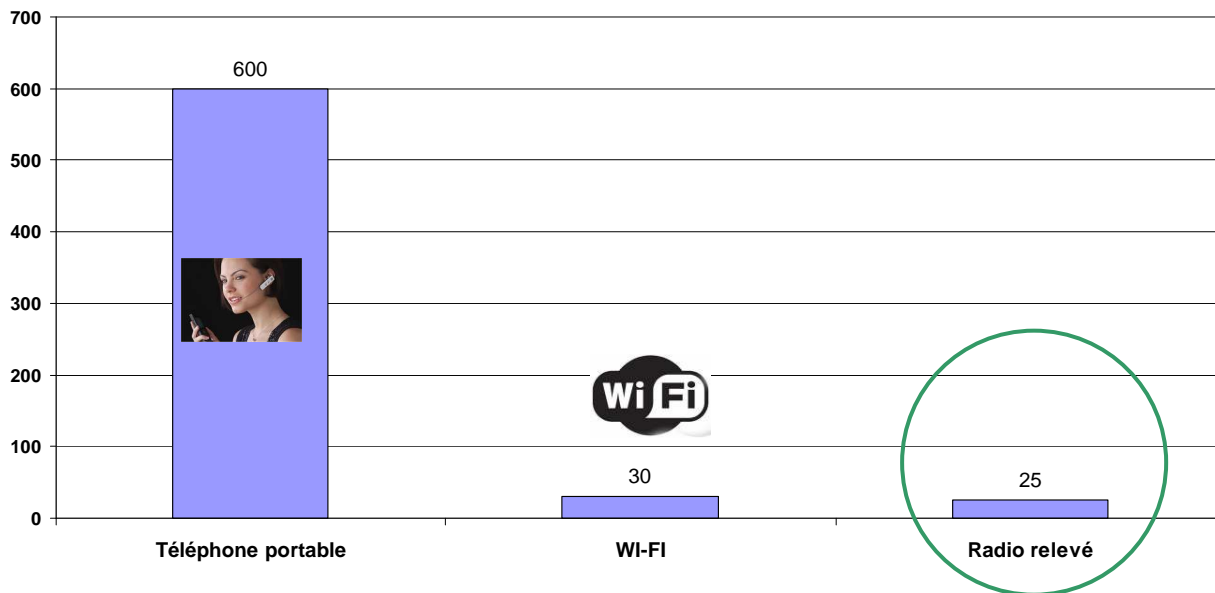
En comparaison, un téléphone portable est le plus souvent collé à l'oreille, alors que les compteurs d'eau sont toujours à plus d'un mètre des personnes.

● Durée d'émission :

Moins de 5 secondes / jour

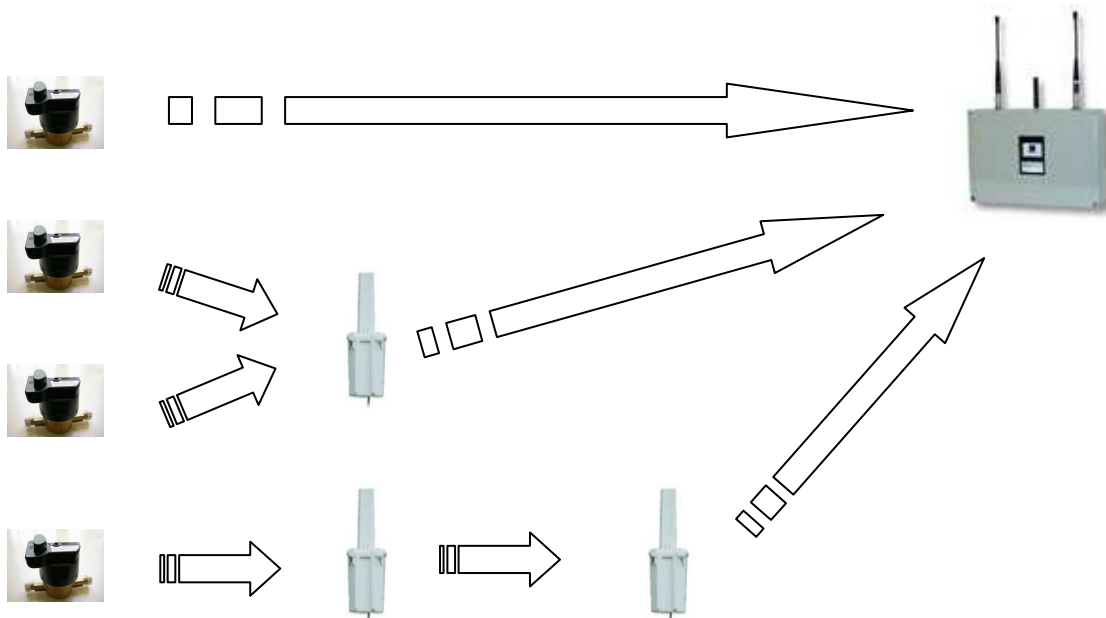
Soit moins de 0,01 % du temps (largement inférieur au 1% réglementaire).

Puissance émise en moyenne (mW)



SOUPLESSE DU SYSTEME

Si nécessaire, des boîtiers relais (répéteurs) sont installés afin d'assurer le relai des signaux provenant des secteurs isolés ou situés dans une zone d'ombre.



Le système assure ainsi un maximum de collecte des données même si le concentrateur n'est pas visible pour tous les compteurs.

DUREE DE VIE DES EQUIPEMENTS

Modules radio : entre 10 et 15 ans

- batteries non remplaçables
- modules résinés (IP 68)



Répéteurs : 12 ans

- batteries non remplaçables
- modules résinés (IP 67)



Concentrateur : > 15 ans

- Protégé sous coffret (IP 65)



DISCRETION DES EQUIPEMENTS

En domaine privé

Tous les modules radio et les répéteurs de cave éventuels sont autoalimentés avec des durées de vie d'une douzaine d'années.

Ils offrent ainsi des avantages indéniables :

- Pas de réseaux filaires chez le client,
- Pas de dérangement du client pour entretien du matériel.

En domaine public

Pour des raisons similaires au domaine privé, la discrétion des équipements est assurée :

- Longue durée de vie des équipements qui évite des interventions de maintenance,
- Equipements autoalimentés, ce qui évite des infrastructures filaires disgracieuses,
- Multiples possibilités de déploiements afin de pouvoir s'intégrer au mieux au paysage urbain.

FIABILITE DES DONNEES TRANSMISES

Le système gère des suivis d'index horaires, ce qui lui permet, dans le cas d'environnement fortement perturbé d'annihiler le ou les flux litigieux et ne conserver que les flux fiables.

Nous sommes ainsi assurés de la qualité des données des deux transmissions journalières.

De plus, La fréquence utilisée (comprise entre 868 et 870 Mhz) ainsi que les durées d'émission extrêmement courtes (inférieure à 5 secondes par jour) contribuent à s'affranchir d'éventuelles perturbations créées par des équipements radio situés au voisinage des compteurs ou des répéteurs (télécommandes, portails motorisés,...).

